

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ENSEIGNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

Administration Générale de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique

Service général des Affaires pédagogiques,
de la Recherche en Pédagogie et du Pilotage
de l'Enseignement organisé par la Communauté française

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE

HUMANITES GENERALES ET TECHNOLOGIQUES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Deuxième degré

4^e année

PROGRAMME D'ETUDES DE L'OPTION DE BASE SIMPLE :

SCIENCES ECONOMIQUES

85/2001/247

AVERTISSEMENT

Le présent programme entre en application :

- ◆ à partir de 2002-2003, en 4^{ème} année d'enseignement secondaire général.

Il abroge et remplace, pour ce qui est de l'option de base simple, le programme **7/5485 du 11 juin 1992.**

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES GENERALES

- ❖ Les nouveaux programmes de sciences économiques ont pour but de répondre aux exigences du Décret du 24 juillet 1997 appelé «Décret-Missions ». Plus particulièrement, il s'agit d'intégrer dans les programmes les compétences terminales et savoirs requis votés par le Conseil de la Communauté française.
- ❖ Les **compétences** retenues en sciences économiques sont les suivantes :

C1	Maîtriser les acquis théoriques de base
C2	Recueillir et traiter des informations en fonction d'une recherche
C3	Analyser des informations
C4	Synthétiser des informations
C5	Appliquer des concepts, des modèles, des procédures (appris)
C6	Résoudre les problèmes par application des savoirs, concepts et procédures appris.
C7	Résoudre des problèmes pour lesquels des savoirs, concepts et procédures supplémentaires doivent être élaborés
C8	Appréhender la multiplicité des théories relatives à une même problématique

- ❖ On n'enseigne pas une compétence, mais on la met en œuvre, on l'exerce, on la régule. Par conséquent, c'est au travers des **situations d'apprentissage** (dont une liste d'exemples figure dans les programmes) que le professeur devra travailler les compétences requises avec sa classe.

- ❖ Quant aux savoirs, ils se subdivisent en deux catégories :
 - Les **contenus d'apprentissage obligatoires** : ceux-ci doivent nécessairement être abordés en cours d'année ;
 - Les **contenus d'apprentissage facultatifs** : une couverture partielle ou intégrale de ceux-ci n'est pas requise. Par contre, ils ne peuvent en aucun cas être abordés au détriment des contenus d'apprentissage obligatoires.

- ❖ Il appartient au professeur de **croiser les compétences et les contenus** de la manière la plus appropriée pour atteindre les objectifs du programme. L'enseignant a donc une grande **liberté pédagogique**. Par contre, il lui est imposé de pratiquer une **méthodologie active**, c'est-à-dire basée sur une activité réelle de tous les élèves (travail individuel ou travail de groupes). Toute séquence devra donc se baser sur une **situation d'apprentissage** que les élèves chercheront à résoudre à l'aide de **supports** pédagogiques divers et d'**outils** appropriés. Cette démarche contribuera à donner du sens à l'enseignement-apprentissage des sciences économiques.

- ❖ Toujours dans le but de rendre l'enseignement-apprentissage **significatif**, le professeur :
 - s'appuiera sur des exemples précis et concrets : l'actualité économique constituera la base chaque fois que cela sera possible ;
 - apprendra aux élèves à décoder l'information, à percevoir les véritables enjeux des décisions économiques ;
 - évitera toute abstraction ou toute technicité inutiles ;
 - aura recours à l'interdisciplinarité ;
 - favorisera le plaisir dans l'apprentissage.

- ❖ des **synthèses** partielles seront construites régulièrement, au moins à la fin de chaque séquence.

- ❖ Il ne s'agit pas à proprement parler d'une révolution pédagogique : le bon professeur procède déjà de la manière décrite ci-dessus en ce sens qu'il renonce à un rôle de transmetteur de connaissances au profit d'une mission de facilitateur d'apprentissage. L'élève est alors placé au centre de ses apprentissages : il devient **acteur** de la construction de ses savoirs et compétences (disciplinaires et transversales).

- ❖ Rappelons qu'un cours à 1 h/s correspond à environ **22 périodes** de cours / année effectives **hors évaluation certificative**. Ce n'est pas beaucoup. Il convient donc de bien circonscrire certains objectifs de façon à pouvoir les atteindre au terme de la séquence. Quant à **l'évaluation formative**, elle fait partie du processus de la leçon.

- ❖ Le **cahier de matières prévisionnel** permet au professeur de répartir les contenus sur les 22 périodes de cours de l'année scolaire. Sa tenue régulière fait du professeur le gestionnaire avisé de ses activités en fonction de son public, des objectifs de formation et du temps disponible. Il est cependant évident qu'il est impossible de couvrir de manière exhaustive les différents concepts énoncés dans les programmes (même ceux repris en contenus obligatoires).
- ❖ **L'évaluation certificative** sera variée tant dans la forme des questions que dans les objectifs visés. En outre, les différents niveaux taxonomiques seront représentés. L'évaluation doit être l'image fidèle de la démarche et de la stratégie mises en place par le professeur ; **elle ne peut porter que sur les contenus et compétences obligatoires.**
- ❖ Les différents cours de l'option doivent être **enseignés toute l'année** en respectant le nombre d'heures prévu pour chacun d'entre eux. Il n'est donc pas permis de transformer les cours en modules semestriels (sauf si l'établissement où enseigne le professeur a opté, **dans le cadre de son projet d'établissement**, pour la semestrialisation de certains cours).
- ❖ En 4^{ème} G, il y a lieu de prévoir 2 périodes/semaine dans chacun des cours pendant le premier semestre. Au second semestre, 3 périodes/semaine seront consacrées à l'économie générale et 1 période/semaine au droit civil.
- ❖ La bibliographie des programmes de Sciences économiques pourra être consultée sur le site Internet ad hoc.

ECONOMIE GENERALE

2 périodes/semaine au premier semestre – 3 périodes/semaine au second semestre

OBJECTIFS GENERAUX DU COURS

- Assimiler un vocabulaire et des techniques spécifiques.
- Prendre conscience de la spécificité et de la finalité des différents agents économiques.
- Comprendre l'interdépendance des agents économiques.
- Situer le rôle et la place des agents économiques au sein de l'économie de la nation.
- Situer le rôle et la place de l'Union européenne au sein de l'économie mondiale.
- S'approprier des concepts et des problématiques relatifs à une connaissance rationnelle et critique de la réalité sociale.
- Maîtriser l'information sur l'environnement économique et social dans le but de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active et consciente.
- Acquérir les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension du monde économique et social qui nous entoure.

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES PARTICULIERES

- Afin de rendre l'enseignement significatif, l'enseignant abordera la matière de façon concrète. Dans ce but, il construira des situations-problèmes au départ du vécu des apprenants (ou de leurs proches) et sur base de leurs représentations.
- La pratique des sources documentaires présentant la réalité économique et sociale constitue la base des activités des élèves.
- Les élèves de 4^{ème} année étant de jeunes adolescents, le professeur
 - veillera à guider les recherches personnelles – ou en groupe – de documentation ;
 - choisira les documents adaptés au niveau des apprenants ;
 - veillera au développement de savoir-faire méthodologiques (prises de notes, gestion de classeurs, de cahiers, organisation du travail, ...).
- Le professeur déterminera ce qui dans l'actualité est en cohérence avec le programme et peut susciter l'intérêt des apprenants et stimuler leur réflexion.

- Dans une perspective d'interdisciplinarité, des liens avec d'autres disciplines (Géographie, Histoire, ...) peuvent s'avérer féconds.
 - Le professeur laissera à l'apprenant le temps de la recherche mais il lui apportera, quand la situation l'exige, les éléments qui l'empêcheront de s'enliser.
 - Les contacts avec des personnes compétentes (économistes, syndicalistes, ...) et divers organismes (mutuelle, entreprise « verte », ...) sont opportuns.
 - Les agents économiques *Etat* et *Reste du Monde* étant étudiés de façon plus approfondie au 3^{ème} degré, ils seront ici abordés plus succinctement.
 - Les *questions économiques contemporaines* (2^{ème} partie du cours) ont pour but de sensibiliser les élèves aux aspects économiques de problématiques du monde actuel. Particulièrement signifiantes, elles contribuent à la formation citoyenne des apprenants. Au travers d'activités d'apprentissage, le professeur veillera à développer **prioritairement** des savoir-faire et des savoir-être.
- La liberté pédagogique de l'enseignant pourra s'exercer pleinement d'une part dans le choix de certains thèmes et d'autre part dans la démarche didactique.

1^{ère} partie

(temps suggéré : 10 périodes)

Les agents économiques

ETAT

Et

RESTE DU MONDE

CONTENUS D'APPRENTISSAGE OBLIGATOIRES	SITUATIONS D'APPRENTISSAGE RENCONTRANT LES COMPETENCES TERMINALES	COMPETENCES TERMINALES RENCONTREES	CONTENUS D'APPRENTISSAGE FACULTATIFS
---------------------------------------	---	------------------------------------	--------------------------------------

1. L'agent économique Etat

1.1. L'Etat producteur.	A partir de statistiques, montrer l'importance des entreprises publiques dans l'économie.	C1 C2 C3 C4	
	Réaliser la synthèse de quelques articles de presse montrant le rôle de l'Etat dans le processus de production.	C2 C4	
1.2. L'Etat consommateur.	Illustrer les notions de consommation publique et d'investissement public au moyen d'exemples précis.	C2 C3	
1.3. L'Etat législateur.	Par la méthode du « brainstorming » trouver un maximum d'interventions de l'Etat dans le cadre législatif. Classer ensuite ces interventions en catégories.	C2 C3 C4	
	Au moyen d'articles de presse, justifier le rôle de l'Etat législateur.	C2 C4	
1.4. L'Etat redistributeur de revenus.	Construire le schéma de la sécurité sociale.	C2 C4	

1.5. L'Etat régulateur de l'économie.	Analyser des exemples d'intervention de l'Etat dans la vie économique.	C2 C4	C3 C5	
1.6. L'Etat dans le circuit économique.	Compléter le circuit économique en y intégrant l'agent Etat	C1	C4	

2. L'agent économique Reste du Monde

2.1. Le commerce mondial	Commenter un graphique montrant les grands flux du commerce mondial.	C2	C3	
	Rechercher diverses illustrations de l'incidence du commerce mondial sur les conditions de vie de la population.		C2 C3 C4	
2.2. Le Reste du Monde dans le circuit économique.	Compléter le circuit économique en y intégrant l'agent Reste du Monde.	C1	C4	

2^{ème} partie

(temps suggéré : 45 périodes)

QUESTIONS

ECONOMIQUES

CONTEMPORAINES

CONTENUS D'APPRENTISSAGE OBLIGATOIRES	SITUATIONS D'APPRENTISSAGE RENCONTRANT LES COMPETENCES TERMINALES	COMPETENCES TERMINALES RENCONTREES	CONTENUS D'APPRENTISSAGE FACULTATIFS
---------------------------------------	---	------------------------------------	--------------------------------------

1. Les blocs économiques mondiaux

1.1. Les pays industrialisés.	Interpréter des tableaux et des graphiques relatifs au commerce extérieur des pays industrialisés.	C2 C4	C3 C5	
1.2. Les nouveaux pays industrialisés.	Rechercher les principaux critères de développement d'un N.P.I.	C2	C3	• La Chine
1.3. Les pays en voie de développement.	Analyser des statistiques, tableaux, graphiques, indices concernant les PVD.	C2	C3 C4	
1.4. Les pays de l' OPEP	Montrer à l'aide de documents l'importance de l'OPEP dans la fixation des prix du pétrole.		C6	
1.5. Les pays de l'Europe de l'Est	Réaliser la synthèse de quelques documents simples traitant du passage des pays de l'Est d'un système d'économie planifiée à un système de capitalisme « sauvage ». Emettre une prise de position argumentée.		C4 C8	

2. L'Union européenne

2.1. Les étapes de l'intégration européenne.	Réaliser une synthèse des étapes de l'intégration européenne en consultant le site internet de l'U.E.	C1 C2 C4	
2.2. Les Institutions.	Préciser le rôle des diverses institutions européennes en consultant le site internet de l'U.E.	C1 C2 C4	
2.3. Les disparités économiques et sociales européennes.	Analyser des tableaux, statistiques, graphiques,... permettant de mettre en évidence les disparités économiques et sociales européennes.	C2 C3 C4	
2.4. Les politiques communautaires.	Répondre à un questionnaire sur les politiques européennes en consultant le site internet de l'U.E.	C2 C3	<ul style="list-style-type: none"> • Etude plus approfondie d'une politique européenne en fonction de l'actualité ou des intérêts des élèves.
2.5. L'élargissement de l'Union européenne.	Sur la base d'articles de presse, établir un relevé des pays désirant intégrer l'Union européenne et mettre en évidence les obstacles à l'entrée de chacun d'eux.	C2 C3 C4	
	Analyser à l'aide de documents (articles de presse, publications de l'U.E., ...) les conséquences de l'élargissement de l'U.E. sur le fonctionnement de ses institutions.	C2 C3 C4	

3. AU CHOIX : Economie sociale ou Economie, écologie et éthique de vie

Economie sociale

3.1. Historique.	Trouver des formes d'économie sociale à diverses périodes de l'histoire.	C1 C2	
3.2. Les composantes de l'économie sociale.	Etablir une liste d'entreprises d'économie sociale (coopératives, mutualités, associations).	C1 C2	
	Créer au sein de l'école une mini-entreprise d'économie sociale.	C7	
	Visiter une entreprise d'économie sociale afin d'en dégager les finalités et les modalités de fonctionnement.	C2 C3 C4	
3.3. Les apports de l'économie sociale.	Illustrer les apports de l'économie sociale en termes d'emplois, de solidarité, d'éthique, de démocratie et de socialisation.	C2 C3 C4	

Economie, écologie et éthique de vie

3.1. La conception écologiste de la croissance.	Visiter une entreprise « verte » afin d'en dégager les finalités et les modalités de fonctionnement.	C2 C3	C4	
3.2. La protection du consommateur.	Monter la nécessité d'une politique de protection du consommateur.	C7	C8	

4. AU CHOIX : La nouvelle économie ou La mondialisation de l'économie

La nouvelle économie

4.1. Les N.T.I.C.	Sur la base d'articles de presse, caractériser les N.T.I.C. et dégager leur influence sur l'économie contemporaine.	C1 C3	C2 C4	
4.2. L'E-commerce.	Comparer et analyser l'E-commerce en Belgique et aux Etats-Unis.	C1 C3	C2 C4	
4.3. Les start-ups.	Exploiter l'exposé d'une personne-ressource, un reportage télévisé, ... afin d'induire, d'illustrer et de caractériser le concept de start-up.		C1 C2 C3 C4	

La mondialisation de l'économie

4.1. Les caractéristiques de la mondialisation.	Relever l'origine des produits consommés au cours d'une journée. En induire le concept de mondialisation.	C1 C3	C2 C4	
4.2. Les effets de la mondialisation.	Analyser le phénomène de la privatisation d'un service public à la lumière de la mondialisation de l'économie. Emettre une prise de position argumentée.		C8	
	En se basant sur des cas réels, trouver les causes de délocalisations d'entreprises.	C1	C2 C3	
	Comparer les avantages et inconvénients de différentes zones de localisation d'entreprises.	C1	C2 C3	

	Imaginer des moyens permettant de contrôler ou de limiter les délocalisations d'entreprises.	C7	
--	--	----	--

5. AU CHOIX : UN THEME AU MOINS parmi les propositions suivantes :

A. Le sous-développement, la pauvreté.

A.1. Le sous-développement.	Constituer des dossiers de presse afin de mettre en évidence les causes et les remèdes au sous-développement.	C1 C3	C2 C4	
A.2. La nouvelle pauvreté dans les pays industrialisés.	Illustrer la transformation des formes de solidarité sociale.	C2		

B. L'économie sociale (sauf si ce thème a été choisi au point 3).

C. Economie, écologie et éthique de vie (sauf si ce thème a été choisi au point 3.).

D. La nouvelle économie (sauf si ce thème a été choisi au point 4).

E. La mondialisation de l'économie (sauf si ce thème a été choisi au point 4).

F. Un sujet libre en fonction de l'actualité.

DROIT CIVIL

2 périodes/semaine au premier semestre – 1 période/semaine au second semestre

OBJECTIFS GENERAUX DU COURS

- Comprendre la nécessité et les principes de l'organisation juridique de notre société.
- Maîtriser le vocabulaire et les mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de notre société.
- Comprendre et interpréter les dispositions spécifiques au droit civil.
- Situer les relations patrimoniales dans les droits et les devoirs du citoyen.
- Etablir des relations entre le droit civil et les autres disciplines de la Sciences économique.
- Développer des attitudes relationnelles.

CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES PARTICULIERES

Outre l'appropriation de savoirs de base (vocabulaire, mécanisme, ...), l'enseignement devra porter sur l'acquisition de savoir-faire et de savoir-être tels que :

- l'analyse de textes juridiques ;
- l'analyse de jugements ;
- la prise de notes lors d'exposés, de conférences ;
- le respect des consignes (exemple : établir un tableau comparatif) ;
- la communication (exemple : interview d'un avocat) ;
- l'intégration dans un travail de groupe.

Dans le but de rendre l'enseignement significatif, l'enseignant abordera les différents concepts de notre vie quotidienne de façon concrète. Dans ce but, il construira les situations-problèmes au départ du vécu des apprenants (ou de leurs proches) et sur la base de textes juridiques à leur portée ou de contacts avec des personnes compétentes (juristes).

CONTENUS D'APPRENTISSAGE OBLIGATOIRES	SITUATIONS D'APPRENTISSAGE RENCONTRANT LES COMPETENCES TERMINALES	COMPETENCES TERMINALES RENCONTREES	CONTENUS D'APPRENTISSAGE FACULTATIFS
---------------------------------------	---	------------------------------------	--------------------------------------

1. Les biens (temps suggéré : 9 périodes)

1.1. Distinction entre les choses et les biens. 1.2. Classification des biens.	Sur la base d'un texte et du code civil : <ul style="list-style-type: none"> différencier le concept juridique des choses de celui des biens ; distinguer les différentes catégories de biens. 	C1 C2 C3	
1.3. Droit de propriété.	Déterminer, à partir de situations-problèmes, les attributs de la propriété ainsi que les limites du droit de propriété.	C1 C4 C7	<ul style="list-style-type: none"> Copropriété Expropriation Successions et donations
	Identifier, à l'aide d'extraits de presse et de jugements, les différents modes d'acquisition de la propriété correspondant aux situations données.	C1 C2 C3	
1.4. Usufruit.	A partir d'une situation particulière (exemple : décès d'un des époux), induire les droits du conjoint survivant et des enfants, la source de leurs droits et leur extinction possible.	C1 C4 C6	

1.5. Servitudes.	Décrire, sur la base du plan de quartier d'une commune, la situation des différentes parcelles, la schématiser afin de résoudre le problème des terrains enclavés.	C1 C4 C6	
	A partir d'un jugement, schématiser le problème posé, identifier la servitude et rechercher le mode d'extinction qui y correspond.	C1 C4 C6	

2. Les obligations (temps suggéré : 7 périodes)

2.1. Objet des obligations.	A partir de situations données, déterminer l'objet des obligations du créancier et du débiteur.	C1 C3	• Modalités des obligations.
2.2. Sources des obligations	Analyser des cas simples de la vie courante afin d'identifier la (les) source(s) d'obligations de chaque partie. Les termes identifiés seront définis à l'aide du code civil.	C1 C2 C3	
2.3. Modes d'extinction des obligations	Après une recherche de la signification des termes relatifs à l'extinction des obligations, analyser des situations données et associer le mode d'extinction correspondant.	C1 C2 C3 C5	
	Analyser une situation d'exécution forcée.	C2 C3	

3. Les contrats (temps suggéré : 8 périodes)

3.1. Conditions de validité des contrats.	Identifier l'argument juridique qui entraîne ou non la nullité du contrat dans une série de problèmes simples donnés.	C1 C3 C6	
3.2. Classification des contrats.	Sur la base d'une liste de contrats et à l'aide du code civil, établir un tableau comparatif des différents caractères juridiques des contrats.	C1 C2 C4	
3.3. Effets des contrats.	Analyser des cas vécus ou fictifs afin de déterminer les effets juridiques des conventions passées.	C1 C4	
	Rechercher des exemples de contrats dans la vie quotidienne afin d'en dégager leurs effets juridiques.	C1 C2 C3	
3.4. Analyse d'un contrat.	A partir d'un exposé fait par une personne-ressource, découvrir les éléments essentiels d'un contrat (par exemple : contrat d'assurance, contrat de bail, contrat de prêt).	C2 C4	<ul style="list-style-type: none"> • Sûretés réelles et personnelles.
	Au départ d'un contrat, compléter une grille d'analyse à l'aide du code civil.	C2 C3	

4. La responsabilité civile (temps suggéré : 6 périodes)

4.1. Responsabilité civile et responsabilité pénale.	Identifier le type de responsabilité engagée en fonction des situations tirées de la vie quotidienne.	C1 C3	
4.2. Conditions d'application de la responsabilité civile.	A partir d'un fait divers (extrait de presse), schématiser le problème posé afin de vérifier si les conditions d'application de l'article 1382 du code civil (dommage, faute, lien de causalité) sont réunies et déterminer les responsabilités.	C6	
4.3. Types de responsabilité civile.	Analyser un jugement afin d'en identifier les éléments principaux (parties en cause, objet du litige, décision du juge et motifs de sa décision).	C3 C4	
	Réaliser un tableau synthétique des cas où la responsabilité civile est engagée d'après des extraits de presse et sur la base des articles 1384 et suivants du code civil.	C2 C3 C4	
	Imaginer un cas de responsabilité civile du fait d'autrui (ou du fait des choses).	C7	

5. La preuve (temps suggéré : 3 périodes)

5.1. Charge de la preuve.	Analyser la problématique de la preuve (qui, quoi, comment ?) en proposant aux élèves un jeu de rôles où le droit invoqué sera contesté.	C7	
5.2. Modes de preuve.	Choisir le mode de preuve le plus approprié aux situations-problèmes proposées et justifier son choix.	C6	
	Dresser, à partir de documents réels ou de fac-similés, un tableau comparatif des éléments relatifs aux actes authentiques et sous seing privé.	C3 C4	